



SAINT-CYR-L'ÉCOLE  
(YVELINES)

**DECISION DU MAIRE N° 2023/01/1 PRISE EN VERTU DE  
LA DELEGATION DE POUVOIR DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 25 MAI 2020**

---

**Direction des Affaires Culturelles**  
MV

**OBJET : Contrat de prestation artistique pour la réalisation d'une journée de rencontre dans le cadre des activités de la Bibliothèque Municipale Albert Camus, avec un auteur et la présentation de son œuvre sur le thème du harcèlement, à deux classes des lycées Jules-Hardouin Mansart et Jean Perrin, le 19 janvier 2023.**

Le Maire de Saint-Cyr-l'École.

Vu l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

Vu l'article R 2122-3 1° du Code de la commande publique.

Vu la délibération n° 2020/05/8 du 25 mai 2020 par laquelle le Conseil Municipal a délégué au Maire une partie de ses propres attributions et en cas d'empêchement de Madame le Maire, à Monsieur Yves JOURDAN, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire.

Vu le contrat d'engagement (activités relevant des revenus artistiques) à conclure avec Monsieur Gaël AYMON, auteur ayant réalisé une œuvre sur le thème du harcèlement.

Considérant que dans le cadre d'une politique d'information et de sensibilisation sur des problématiques rencontrées par la jeunesse au regard des phénomènes de harcèlement, la commune de Saint-Cyr-l'École souhaite organiser, dans le cadre des activités de la Bibliothèque Municipale Albert Camus la rencontre avec un auteur et la présentation de son œuvre sur ce thème à deux classes des lycées Jules-Hardouin Mansart et Jean Perrin, le 19 janvier 2023.

Considérant que la commune ne disposant pas des compétences nécessaires à cet effet, il y a lieu de recourir à des prestataires spécialisés pour ce type de manifestation.

Considérant que le projet de contrat de prestation artistique proposé par Monsieur Gaël AYMON, auteur de littérature pour la jeunesse et les adolescents, répond aux besoins de la commune.

**DECIDE :**

**Article 1** : Un contrat de prestation artistique est conclu avec Monsieur Gaël AYMON, auteur de romans pour la jeunesse et les adolescents, demeurant 18, rue Vaucanson – 93500 PANTIN, en vue de réaliser le 19 janvier 2023, une journée de rencontre et de présentation de ses œuvres autour du harcèlement auprès de deux classes des lycées Jules-Hardouin Mansart et Jean Perrin. Cette manifestation se déroulera dans les locaux de chacun des deux établissements scolaires susmentionnés, de 9h15 à 11h15 au Lycée Jean Perrin et de 13h à 15h au Lycée Jules-Hardouin Mansart.

**Article 2** : En contrepartie de cette action culturelle, la commune versera à Monsieur AYMON, la somme de 453,56 € bruts (TVA non applicable en vertu de l'article 293B du Code général des impôts) et prendra en charge les frais de restauration de cet intervenant suivant un bon de commande établi par la mairie.

**Article 3** : Les crédits afférents seront inscrits au budget de l'exercice 2023.

**Article 4** : Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie et le Comptable Public sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Saint-Cyr-l'École, le 13 JAN. 2023

Certifié exécutoire  
par publication en ligne le : 13 JAN. 2023  
et  
par transmission  
en Préfecture des Yvelines le : 13 JAN. 2023



**Sonia BRAU**  
Maire  
Conseiller départemental  
Vice-Président de Versailles Grand Parc

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Contrat de prestation artistique pour la réalisation d'une journée de rencontre dans le cadre des activités de la Bibliothèque Municipale Albert Camus, avec un auteur et la présentation de son oeuvre sur le thème du harcèlement, à deux classes des lycées Jules-Hardouin Mansart et Jean Perrin, le 19 janvier 2023.

---

**Date de transmission de l'acte :** 13/01/2023

**Date de réception de l'accusé de réception :** 13/01/2023

---

**Numéro de l'acte :** 2023-01-1 ( voir l'acte associé )

**Identifiant unique de l'acte :** 078-217805456-20230113-2023-01-1-AU

---

**Date de décision :** 13/01/2023

**Acte transmis par :** Jean Paul BOIRE

---

**Nature de l'acte :** Autres

**Matière de l'acte :** 1. Commande Publique  
1.4. Autres types de contrats